

**Zeitschrift:** Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch  
**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband  
**Band:** 116 (2018)  
**Heft:** 11

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Foppa, Annatina

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chère lectrice, cher lecteur

**L'**expression à la mode «digital native», qui peut se traduire par «né avec le numérique», prend aujourd'hui une signification très concrète dans les services d'obstétrique: dès la naissance du bébé, sa photo circule via les smartphones et ses données sont saisies électroniquement dans les logiciels de la maternité et les registres officiels. Plus de la moitié des données de MonDossierMedical.ch, le dossier électronique du patient (DEP) du canton de Genève, concernent des mineur-e-s. Leurs parents les ont ouverts en espérant avoir une meilleure vue d'ensemble des divers traitements subis. Aucun vaccin, aucun examen préventif ne doit être oublié.

Dès 2022, les maisons de naissance en Suisse auront l'obligation légale de proposer un DEP comme celui de Genève, les hôpitaux même dès 2020. Pour les sages-femmes indépendantes, tout comme pour l'ensemble des patient-e-s, le DEP est facultatif. La présente édition d'Obstetrica vous permettra de vous en faire une première idée et aussi de découvrir d'autres dispositifs de cybersanté. Nos articles révèlent les potentialités des consultations en ligne ou de la télémédecine, non sans poser des questions critiques telles que: le smartphone est-il nocif pour le nourrisson dès l'accouchement? Peut-on faire confiance aux recherches sur Internet? Quel est le rôle de la protection des données?

Tous les articles ont cependant un point commun: le véritable enjeu ne se situe pas au niveau des technologies, mais des rapports humains – entre les parents et le bébé, entre la mère et la sage-femme. Aujourd'hui, les femmes enceintes font usage des forums en ligne pour trouver des réponses à leurs questions. Mais comme le démontre un travail de master, elles souhaitent aussi que la sage-femme leur conseille des pages ou des apps sérieuses, et qu'elles puissent parler avec elle des informations obtenues sur Internet. Bien que modifiée, la relation entre la cliente et la sage-femme n'en est pas remplacée pour autant. Au contraire: utilisés à bon escient, les outils numériques peuvent même la renforcer.

Cordialement



**Annatina Foppa**

«Utilisés à bon escient,  
les outils numériques  
peuvent même renforcer  
la relation.»



**Annatina Foppa**

Collaboratrice eHealth Suisse, Centre de compétences et de coordination de la Confédération et des cantons, Berne